

Oléiculture

N°4 – 8 Juillet 2011

SOMMAIRE

• Point météo :

www.meteo.fr/extranets

• Observations

➤ Stades
phénologiques

➤ Maladies et
ravageurs

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, FREDON Corse, CIVAM Bio Corse, CDA 2B. **Oléiculteurs observateurs** : A. Amalric, S. Marfisi, L. Cesari, W. Delamare, J. V. Geronimi, O. Morati, J. S. Orsini (Haute Corse), J. C. Abbatucci, E. Andreani, F. J. Piovanacci (Corse du Sud).

• Point météo du 9 au 16 juillet

Le temps est ensoleillé et sec avec des températures au dessus des normales de saison. Une dégradation est toutefois possible en fin de semaine avec un risque d'averse. Les températures élevées ne sont pas favorables à l'activité de la mouche de l'olive, néanmoins, si elles sont inférieures à 28°C le matin et en fin de journée, la ponte peut avoir lieu, d'autant que les olives sont au stade réceptif sur variétés précoces et dans les zones de basse altitude.

HAUTE CORSE



Samedi 9 : temps sec et très ensoleillé. Températures au dessus des normales saisonnières, de 30°C sur le rivage à 33°C dans l'intérieur. Vents faibles.



Dimanche 10 : temps ensoleillé et chaud. Vent faible.



Lundi 11 et mardi 12 : le soleil domine, une dégradation nuageuse est probable dans l'après midi sur le relief. Températures élevées. Vent faible.



Mercredi 13 et jeudi 14 : temps ensoleillé dans l'ensemble malgré quelques passages nuageux sur le littoral. Dans le centre des averses se produisent en journée. Températures stationnaires. Vent faible de tendance Nord.



Vendredi 15 et samedi 16 : risque d'averses en cette fin de semaine. Températures stationnaires. Vent faible.

CORSE DU SUD



Samedi 9 au dimanche 10 : le soleil domine malgré quelques développements nuageux sur les massifs. Températures maximales de 26 à 33°C du bord de mer vers l'intérieur. Régime de brises sauf dans les Bouches de Bonifacio où le vent d'Ouest à Sud-Ouest souffle de 30 ou 40 km/h. Dimanche, vent de secteur Est dominé par les brises locales.



Lundi 11 au mardi 12 : soleil et chaleur avec un régime de brises. Quelques nuages se forment l'après-midi sur les reliefs.



Mercredi 13 au jeudi 14 : temps ensoleillé. Vent d'Ouest. Les températures fléchissent légèrement.



Vendredi 15 au samedi 16 : temps passagèrement pluvieux.

Directeur de
publication :

Jean Marc VENTURI

Président de la

Chambre d'Agriculture
de Corse

15 avenue Jean

Zuccarelli

20200 BASTIA

Tél : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 49

Site Web :

chambagri2b.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique.

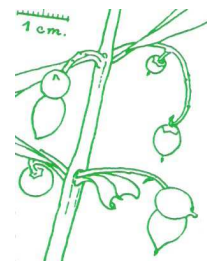
• Observations :

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) → Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

➤ Stades phénologiques

On est toujours au stade *Grossissement du fruit*. Les fruits les plus développés dépassent 10 mm de long. Début de lignification du noyau.

Un stade est atteint lorsque plus de 50% des organes végétatifs répondent à sa définition.



➤ Maladies et ravageurs

Pyrale du Jasmin – *Margaronia unionalis*

Pas de dégâts observés sur jeunes plantations.

Les dégâts sont causés par la chenille qui dévore les pousses terminales des rameaux et les jeunes feuilles.

Surveiller uniquement sur jeunes arbres : plusieurs générations par an se succèdent depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Les dégâts sont en général importants au début de l'été.



Teigne de l'olivier – *Prays oleae*

Les adultes de deuxième génération peuvent continuer d'apparaître dans les vergers atteints. A basse altitude (< 100 m), le pic de vol est passé.

Dans les parcelles où le papillon est suivi, les niveaux de captures sont très faibles et bien inférieurs à ceux de l'année précédente.



Cochenille noire – *Saissetia oleae*

Les pontes continuent. On est toujours en période d'essaimage.

Veiller à maintenir l'arbre bien aéré par une taille adaptée. De nombreux insectes hyménoptères sont présents naturellement dans les vergers et en cas de présence limitée, ils contrôlent efficacement les populations de ce ravageur : observation de cochenilles avec un trou sur la carapace.

BIBLIOGRAPHIE

Dossier technique de lutte raisonnée, Olivier 2008, DRAF PACA – SRPV

Protection raisonnée et biologique en oléiculture – 2010, Les guides de l'AFIDOL.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique.

Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Zones < 150 m d'altitude

En Haute Corse, on atteignait à la fin juin 1 mouche/piège/jour sur les secteurs de Folelli et Querciolo, ailleurs le niveau de capture était plus faible. Saint Florent est la zone où la pression du diptère était la plus précoce (près de 5 mouches/piège/jour).

VERGERS OBSERVES/ COMMUNES

Haute Corse :

Zone < 150 m
d'altitude :

Calenzana, Santo
Pietro di Tenda,
Saint Florent,
Querciolo,
Ghisonaccia,
Aghione,
Venzolasca.

Zone > 150 m
d'altitude :

Sisco.

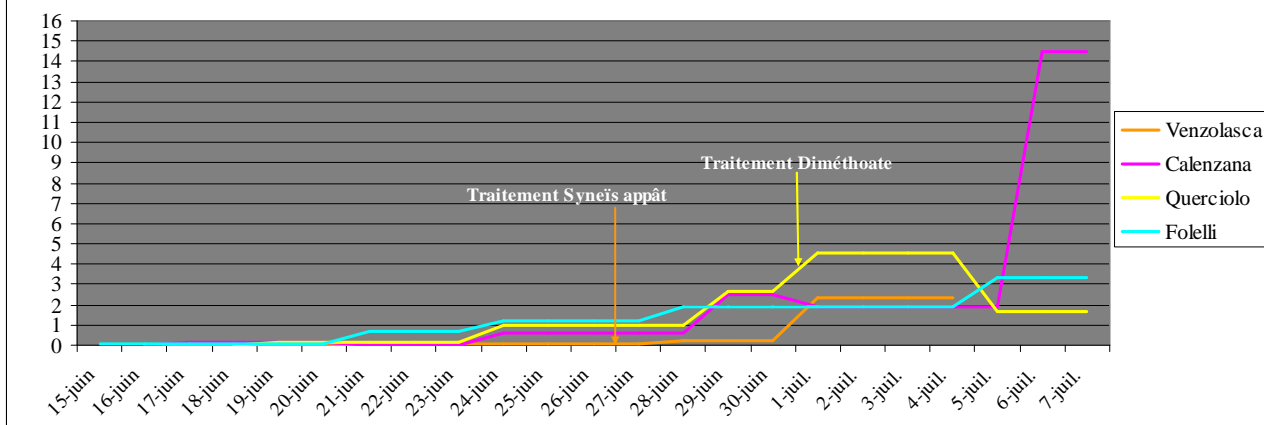
Corse du Sud :

Zone > 150 m
d'altitude :

Sollacaro, Grosseto
Prugna.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles, il donne une tendance de la situation sanitaire régionale. Les interprétations de risques sont donc liées aux observations faites dans les vergers de référence cités ci-dessus et concernent ainsi les zones situées à proximité.

Vols de la mouche de l'olive - Zone < 150 m d'altitude



Depuis le début du mois de juillet les captures de mouches sont en nette augmentation dans toutes les microrégions de l'île et ce, malgré les températures élevées :

1,9 mouche/piège/jour à Calenzana et Folelli ;

2,3 mouches/piège/jour à Venzolasca ;

4,5 mouches/piège/jour à Querciolo.

Les parcelles traitées ont vu baisser le nombre de mouches capturées dans les pièges.

Ailleurs il est en augmentation depuis le 4 juillet :

3,3 mouches/piège/jour à Folelli ;

14,5 mouches/piège/jour à Calenzana.

Les premières traces de piqûres de ponte sont observées dans les vergers de référence. On semble se situer au stade œuf, voire au début du premier stade larvaire pour les situations les plus précoces.

Photographie prise à partir d'olives prélevées le
06 juillet dans un verger de Folelli



Rappel des seuils de tolérance :

Observation des captures : 1 mouche/jour/piège pour le piège alimentaire.

Observation des dégâts : 0,5% d'olives piquées pour les olives à huile entre le premier et le deuxième vol.

Zones > 150 m d'altitude

En Corse du Sud, on relevait début juillet :

A Sollacaro : moins d'1 mouche/piège/jour pour le verger de référence situé à plus de 400 m d'altitude et 1,9 mouche/piège/jour à moins de 300 m d'altitude ;

A Grosseto Prugna on notait entre 8 et 10 mouches/piège/jour fin juin alors qu'actuellement on atteint 2,6 mouches/piège/jour dans le verger de référence situé à moins de 300 m d'altitude.